

**Communiqué de presse**

17 Novembre 2011

**L'ENTREPRISE SANDERS BRETAGNE  
DE SAINT-GÉRAND (56)  
PORTE PLAINTE POUR L'INTRUSION  
DES FAUCHEURS VOLONTAIRES D'OGM SUR LE SITE**

L'usine de fabrication d'aliments pour animaux Sanders Bretagne, située à Saint-Gérard (56), a été investie ce matin par une centaine de Faucheurs Volontaires d'OGM, bloquant tout accès au site de production d'aliments pour animaux et aux bureaux.

« Nous regrettons d'être pris en otage par les Faucheurs Volontaires d'OGM » déclare Christophe Chrétien, directeur de Sanders Bretagne.

Sanders Bretagne affirme qu'elle ne produit que des aliments pour animaux qui répondent à la réglementation en vigueur en matière de fabrication d'aliments.

Par ailleurs, l'entreprise affirme qu'elle fabrique les aliments que ses clients lui demandent. Sanders peut fournir, à la demande, des aliments avec ou sans OGM.

En toute transparence, des manifestants ont pu constater ce matin que les étiquetages des aliments mentionnent la présence ou non d'OGM dans les aliments pour animaux, selon la réglementation en vigueur.

Il est cocasse de remarquer que cette intrusion de faucheurs volontaires d'OGM ait eu lieu dans l'une des usines de France qui produit le plus d'aliments non-OGM. De plus, il faut savoir que dans l'usine de Saint-Gérard, seules 7 % des matières premières sont concernées par les OGM.

« Pour nos partenaires éleveurs et nos collaborateurs, nous sommes soucieux de limiter les conséquences de cet acte et je tiens à faire savoir aux éleveurs que tout est mis en œuvre pour assurer la livraison d'aliments pour leurs animaux qui ne peuvent pas rester sans nourriture » précise Christophe Chrétien.

La direction de Sanders a porté plainte pour entrée par effraction dans l'usine et les bureaux et pour le blocage de ses outils de travail.

Contacts :

Christophe Chrétien – Directeur de Sanders Bretagne – tél : 06 07 34 02 48

Agnès Loin – Attachée de presse – 06 80 60 00 54

